



Groupe de travail 1
Ouest de l'Ecosse et Parages ouest (CIEM CE Vb et VIa)

Mercredi 13 avril 2011
09h00 – 11h00

Synthèse des recommandations et actions

Président de séance: Bertie Armstrong
Rapporteur: Kara Brydson

1. Accueil

Le président de séance a accueilli les membres et Jan Lindemann, représentant de la Commission.

Les excuses de Jane Sandell de la part de la Scottish Fishermen's Organisation ont été notées.

L'ordre du jour a été adopté, bien qu'il ait été décidé que le point 2.2 (Possibilités de pêche pour les espèces d'eau profonde) devrait être abordé après le point 6 (Mesures de gestion de la lingue bleue).

Le procès verbal de la dernière réunion (Paris, 6 juillet 2010) a été adopté sans commentaire.

2. Suivi des réponses de la Commission aux recommandations du CCREOS

Il a été décidé qu'il n'était plus pertinent de discuter de la correspondance avec la Commission en ce qui concerne les possibilités de pêche pour 2011, mais que le CCREOS devrait au contraire se concentrer sur la procédure de fixation des possibilités de pêche pour 2012 (« Déclaration de politique générale » de la Commission). Le représentant de la Commission, Jan Lindemann, a précisé que le document de présentation des principes pour les possibilités de pêche pour 2012 va inclure un certain nombre de changements et que la consultation à ce sujet serait lancée au mi mai. Le secrétariat a précisé que les délais accordés pour les réponses à la consultation seraient plus courts cette année et que le CCREOS doit être prêt à répondre rapidement. Les membres ont exprimé une certaine préoccupation par rapport au fait que les années précédentes le processus de consultation n'avait de toute évidence pas produit de changement au document de la Commission.



Recommandation au Comité Exécutif prévoyant que le CCREOS écrive à la Commission à propos des possibilités de pêche pour 2012:

- (i) Exprimant la déception du CCREOS eu égard à la procédure entreprise pour fixer les possibilités de pêche pour 2011; et
- (ii) Demandant l'assurance que la procédure de cette année soit améliorée et que les dates et la longueur de la période de consultation permettent au CCREOS d'exprimer clairement ses opinions et que ces dernières soient toutes prises en considération par la Commission. Le fait qu'il s'agisse d'une consultation publique a soulevé un certain nombre de questions à propos de la hiérarchie des recommandations qui seront soumises par les organisations individuelles et privées et les organismes consultatifs.

Le secrétariat a précisé que la Commission n'a pas encore publié une Communication contenant une synthèse des réponses des contributions reçues lors de sa consultation publique relative à un plan d'action UE pour la réduction des prises accidentelles d'oiseaux de mer mais que cela est en cours.

3. Examen du plan de reconstitutions du cabillaud pour l'ouest de l'Ecosse

Les membres ont exprimé leurs préoccupations concernant l'examen du plan de reconstitution du cabillaud et ont discuté de la façon de collaborer à la réunion du CSTEP prévue en juin à Hambourg pour progresser dans ce domaine. L'idée est de fournir une position formelle du CCREOS qui pourrait être incluse en Annexe au rapport du CSTEP. Les membres ont estimé que le CCREOS doit se concentrer davantage sur ce point en raison de l'impact du plan sur les flottilles qui pêchent à l'ouest de l'Ecosse et partout ailleurs, et que le CCREOS doit réfléchir à de nouvelles façons d'aborder les mesures de reconstitution du cabillaud dans les zones VIa (Ouest de l'Ecosse), VIIa (Mer d'Irlande) et VIId (Manche orientales). En outre, un budget de 5.000 euros (15 jours de travail d'un scientifique) a été mis à la disposition des parties prenantes afin de développer projets visant à recueillir des éléments de preuve et de fournir des exemples illustrant comment différents bateaux et flottilles répondent aux mesures contenues dans le plan de reconstitution du cabillaud.



Recommandation au Comité Exécutif: prévoyant que le secrétariat du CCREOS écrive au CCR Mer du Nord pour exprimer notre intérêt et apporter notre soutien à la proposition du CCR Mer du Nord visant à profiter du budget alloué pour employer un scientifique afin qu'il entreprenne un projet qui illustre comment l'industrie répond au plan de reconstitution du cabillaud dans les différentes circonstances de certaines zones du CCREOS.

Recommandation au Comité Exécutif: que le CCREOS mette en place un groupe d'étude sur la reconstitution du cabillaud en vue d'examiner les circonstances spécifiques des zones VIa, VIIa et VIII. Le groupe d'étude aura pour objectif de mettre au point une position du CCREOS à temps pour alimenter les discussions du CSTEP lors de la réunion à Hambourg (20-25 juin). Un comité directeur composé d'un nombre équilibré de représentants clés de chaque pêche/zone doit être mis en place avant la réunion en vue de lancer les travaux, de définir les termes de référence et de rédiger un document de position qui puisse être débattu en détail lors de la réunion.

4. Eglefin de l'ouest de l'Ecosse; et 5. Dispositions transitionnelles pour les mesures techniques de conservation en zone VI

Le représentant de la Commission, Jan Lindemann, a indiqué que le plan de gestion à long terme pour l'ouest de l'Ecosse figure dans le plan de travail de la Commission pour la seconde partie de cette année, mais qu'il est en concurrence avec de nombreuses autres priorités.

Le groupe de travail a exprimé sa consternation en ce qui concerne le report des PGLT en raison du désaccord entre les institutions européennes à propos de l'interprétation de la portée des droits de co-décision dans le domaine de la gestion de la pêche (c.-à-d. PGLT et MTC). Le représentant de la Commission a précisé que cette question est associée à la réforme de la PCP et doit être résolue par le biais de ce mécanisme.

Recommandation au Comité Exécutif: prévoyant que le CCREOS écrive à la Commission et au directeur général de la pêche à propos de nos préoccupations concernant les règles de composition de capture et demandant un projet pilote ou un essai scientifique dans le cadre du financement de la PCP pour étudier les impacts de ces règles sur les flottilles de l'ouest de l'Ecosse. Ceci a pour objectif d'envisager qu'elles sont les sources des rejets de l'églefin.



6. Mesures de gestion pour la lingue bleue

Les membres ont souligné leur déception dans la mesure où bien qu'ils aient soutenu les fermetures saisonnières pour la protection des rassemblements de reproducteurs de la lingue bleue, il n'y ait eu aucune évaluation de l'efficacité de ces mesures de conservation du stock, bien que la Commission leur ait assuré que ces évaluations auraient lieu régulièrement.

Recommandation au Comité Exécutif: prévoyant que le CCREOS écrive à la Commission pour demander une mise à jour de l'évaluation de l'impact des fermetures saisonnières sur le stock et que le CIEM/CSTEP évaluent l'efficacité de ces mesures en matière de conservation de la population de reproducteurs.

7. Points d'information

Barrie Deas a rapporté brièvement les conclusions de la réunion du CIEM-CCR Mer du Nord-CCREOS relative aux insuffisances de données qui a eu lieu à Copenhague le 31 mars et le 1^{er} avril. Mr Deas a encouragé les membres du GT1 à maintenir le mouvement et à oeuvrer pour traiter les insuffisances de données qui existent pour les espèces clés de la zone telles que l'églefin ou le merlan lors des prochaines réunions du Groupe de Travail.

En ce qui concerne la procédure de réforme de la PCP, le représentant de la DG MARE a confirmé que le 13 juillet, la Commission lancera la proposition de réforme de la PCP. Elle sera disponible dans toutes les langues de l'UE en même temps et sera postée sur le site web de la DG MARE. Le règlement financier UE sera disponible à la fin de 2011, mais n'entrera pas en vigueur avant 2013.

La réunion s'est terminée à 11h00



ANNEXE I. LISTE DE PARTICIPANTS

| <u>MEMBRES</u> | | |
|------------------------|---------------------|---|
| <u>Prénom/s</u> | <u>Nom/s</u> | <u>Organisation</u> |
| Bertie | Armstrong | Scottish Fishermen's Federation |
| Kara | Brydson | RSPB – Birdlife International |
| Víctor | Badiola | OPPAO-CEPESCA |
| Alan | Coghill | SFF / Orkney FPO |
| Juan Carlos | Corrás Arias | Pescagalicia-Arpega-Obarco |
| John | Crudden | European Anglers Association |
| Barrie | Deas | National Federation of Fishermen's Organisation |
| Caroline | Gamblin | CNPMEM |
| Marc | Ghiglia | UAPF |
| Hugo | González | ANASOL |
| Jesús A. | Lourido García | Puerto de Celeiro S.A. |
| Joe | Maddock | Irish Fishermen Organisation |
| Lorcan | O'Cinnéide | Irish Fish PO |
| Sean | O'Donoghue | Kyllibegs FO |



| <u>MEMBRES</u> | | |
|------------------------|---------------------|----------------------------|
| <u>Prénom/s</u> | <u>Nom/s</u> | <u>Organisation</u> |
| Eibhlin | O'Sullivan | Irish South West FPO |
| José Luis | Otero | Lonja de la Coruña S.A. |
| Jacques | Pichon | ANOP-PMA |
| Mercedes | R. Moreda | OPP-07-LUGO |

| <u>OBSERVATEURS</u> | | |
|----------------------------|---------------------|---|
| <u>Prénom/s</u> | <u>Nom/s</u> | <u>Organisation</u> |
| Alain | Biseau | IFREMER |
| Louise | Cunningham | Marine Scotland |
| José Manuel | Fernández Beltrán | OPP-07-LUGO |
| Sam | Lambourn | NWWRAC Chairman |
| Daniel | Lefèvre | CRPMEM Basse-Normandie |
| Jan | Lindemann | European Commission |
| Eamon | Mangan | DPMAM - Ministère Agriculture et Pêche - France |
| Marina | Santurtun | AZTI-Tecnalia |
| Paul | Trebilcock | Cornish Fish PO |
| Héctor | Villa | SEGEPESCA – MMARM Spain |



| SECRETARIAT CCR EOS | | |
|----------------------------|-----------|--|
| Conor | Nolan | Executive Secretary |
| Alexandre | Rodríguez | Executive Assistant, Policy Coordinator |
| Joanna | McGrath | Executive Assistant, Administration and Finances |